

UN NOUVEAU-NE

"L'Echo de St-Romuald", journal hebdomadaire, vient de voir le jour. M. Flavien M. Dorval en est l'éditeur-proprétaire. Nous le félicitons de son courage et lui souhaitons bon succès dans la carrière laborieuse qu'il embrasse.

PETITES NOTES

Le Herald de Montréal a reçu d'une personne résidant dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, la lettre suivante:

"Je désire m'établir au Canada, le printemps prochain et j'aimerais à ce que vous m'indiqueriez quel endroit vous considérez le meilleur pour un homme qui viendrait avec quelque argent. Je puis établir que je dispose de \$50,000 en espèces et que j'aimerais m'établir dans quelque petite ville prospère car je voudrais construire quelques maisons de rapport. J'ajouterai que j'ai vécu à Halifax, N. E., il y a une vingtaine d'années à mon arrivée d'Angleterre. Je préfère vivre au Canada plutôt que dans ce pays prétendu libre.

"Toutes les communications adressées à ce sujet par les municipalités Canadiennes au Herald, seront transmises par lui à son correspondant.

* * *

Après avoir déclaré un dividende de 4 p. c. sur les actions de privilège, la Dominion Coal Co vient, après avoir terminé les dernières formalités de sa séparation avec la Dominion Steel and Iron Co. de déclarer un dividende de 3 p. c. sur les actions ordinaires.

* * *

La Nova Scotia Steel Co. a poussé activement ses travaux cette année; sa production de charbon s'est accrue considérablement et on calcule qu'elle extraira l'an prochain 700,000 tonnes de combustible. Elle a également augmenté dans de très notables proportions sa production d'acier.

* * *

Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a publié une circulaire dans laquelle il déclare que le traité de réciprocité avec Cuba deviendra obligatoire une minute après minuit le 27 décembre courant.

* * *

De la Canadian Gazette, de Londres: "Le C. P. R. demande des souscriptions pour £2,803,000 de ses débentures, 4 p. c. au prix de 106. Ces débentures recevront un plein dividende le 1er juillet prochain alors qu'elles seront payables par versements partiels, soit 10 p. c. en souscrivant et le reste en janvier, février, mars, avril et mai. Les souscripteurs qui paieront la totalité du prix bénéficieront d'un escompte au taux de 3 p. c. l'an. Cette émission est destinée à cou-

vrir l'achat des 15 navires du service de l'Atlantique acquis pour protéger les intérêts des clients de la Compagnie contre le Syndicat Morgan de transports maritimes et pour acquitter le coût du prolongement de la voie ferrée construite et livrée au trafic."

* * *

En vertu d'une décision papale, les catholiques de l'univers entier pourront faire gras le vendredi 1er janvier.

* * *

Le professeur Prince, l'expert du gouvernement canadien en matière de pêcheries a fait une conférence la semaine dernière sur "Le Poisson et les industries de la pêche au Canada."

Il a rappelé à ses auditeurs que les pêcheries du Canada sont les plus importantes du monde. Il estime, bien qu'il soit difficile d'établir des chiffres rigoureusement exacts, que l'industrie de la pêche représente une valeur annuelle de \$25,000,000 pour le pays.

Il partage l'opinion émise qu'un acre d'eau, si on lui accorde la même attention vaut mieux qu'un acre de terre.

Le homard, l'éperlan et l'esturgeon qu'on considérait autrefois comme sans valeur sont maintenant ceux qui dans l'industrie de la pêche donnent les plus forts revenus. L'éperlan et le homard n'étaient guère employés au Nouveau-Brunswick que comme engrais. Aujourd'hui on a tellement changé d'idée que dans une seule saison, on a expédié 500 tonnes d'éperlans sur les marchés américains.

LA DOMINION COMMERCIAL TRAVELLERS MUTUAL BENEFIT SOCIETY.

Cette société est, pourrions-nous dire, le corollaire indispensable de la Dominion Commercial Travellers' Association et les avantages qu'elle offre à ses membres sont de jour en jour plus appréciés à en juger par le nombre croissant de ses membres.

En fait, il est difficile que les commis-voyageurs ne répondent pas en beaucoup plus grand nombre à l'appel de leurs confrères en présence des résultats obtenus par la société. Fondée en 1886, elle n'est plus dans sa période d'enfance; elle a déjà pour elle l'expérience et cette expérience est décisive. Elle n'a pas de dettes, elle a même un surplus.

Son organisation est entièrement basée sur les principes de la mutualité et elle est administrée par un bureau de fideicommissaires élus annuellement qui gèrent avec autant de dévouement que de désintéressement [leurs fonctions sont absolument gratuites] les intérêts de la société.

Elle paie aux bénéficiaires de ses membres décédés une somme maximum de

\$1,000. Nul ne sait ici-bas quand il devra quitter les siens et la mort peut frapper tout homme avant qu'il ait pu, par son travail, amasser une provision suffisante pour mettre ceux qu'il laisse à l'abri du besoin.

La Dominion Commercial Travellers' Mutual Benefit est donc pour les commis-voyageurs une véritable providence qui, à la mort de ses membres, empêche leur famille de tomber dans le dénûment. C'est par la réunion d'un grand nombre de membres payant de minimes cotisations auxquelles tout commis-voyageur peut aisément faire face qu'elle peut assurer à chacun le bienfait de l'assurance.

La Société accepte dans son sein tous ceux faisant partie d'une Association de Commis-voyageurs au Canada âgés de moins de 45 ans, ainsi que les manufacturiers, les marchands de gros, et leurs employés âgés de moins de 40 ans. Ces derniers pourraient profiter avec avantage plus qu'ils ne le font, des bienfaits de la Société.

C'est donc à eux aussi bien qu'aux commis-voyageurs que s'adresse la Dominion Commercial Travellers' Mutual Benefit Society pour lui apporter leur concours et leur force.

Personnel

M. E. N. Côté, anciennement assistant-gérant de la Canada Hardware Co. de Montréal, vient d'accepter une position chez MM. Lewis Bros & Co. de la même ville. M. Côté s'occupera plus spécialement du commerce de Montréal. Comme M. Côté ne compte que des amis dans le commerce de détail de la ferronnerie, son entrée chez MM. Lewis Bros, ne pourra qu'augmenter le commerce déjà très important que ces messieurs font dans notre ville.

De la mélasse!

Oui, de la mélasse fine de la Barbade, nouvelle récolte, à des prix qui commandent l'attention des acheteurs difficiles quant à la qualité et particuliers sur la question des prix. The Dominion Molasses Co. de Halifax, N. E. a une proposition avantageuse à soumettre au commerce. Il n'en coûtera que la peine de lui écrire.

Joli Cadeau aux Clients de la Maison E. D. Marceau

Nous venons de recevoir de la maison E. D. Marceau un très joli plateau en bronze Japonais d'un travail artistique original et absolument remarquable au point de vue du dessin et de la gravure. Nos sincères remerciements à qui de droit.

Est-il besoin de dire que ce superbe échantillon du savoir faire des artistes japonais sera très recherché?

La maison Marceau destine ce plateau à ses nombreux clients comme cadeau à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An — Nous sommes heureux de donner la primeur de cette bonne nouvelle aux lecteurs du *Prix Courant*.